

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5020199

N/REF : 17/02/2025 12H12 C:025951 I:32391
V/REF : 932367
V/Email reçu le Lundi 17/02/2025 à 12H12

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0094
IMMEUBLE : LE JAPIN -0094
1-9, RUE DES PALETTES
38610 GIERES

Fontaine, le 19 Février 2025

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 9 PALETTES - MME FERRARA *0662917167*
MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE DANS LA SALLE DE BAIN
Donneur d'ordre : M. D. SARTOR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 18/02/2025 A 10H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME FERRARA AU RDC
FUITE D'EAU SUR L'ALIMENTATION CUIVRE EAU FROIDE SOUS LE LAVABO
CAR TUYAU PINCE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REPRISE DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE DN14
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 18/02/25 à 13H57 M. D. SARTOR
AH LCOMPTER Email envoyé le 18/02/25 à 13H57 M. D. SARTOR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	167,29	167,29
1,00	PLS401-F.P.Tuyaut.apparente cuivre/Ml	1	41,82	41,82
TOTAL H.T.				209,11
T.V.A. a 10,00%				20,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>230,02</u>

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN